

ATTESTATION DE VÉRIFICATION D'IDENTITÉ

(Doit être complété et retourné par un commissaire à l'assermentation au Canada ou un répondant au Canada)

Destinataire: Financière Banque Nationale

(adresse complète)

Je, soussigné, confirme que j'exerce l'une des professions détaillées à l'Annexe A des présentes. J'atteste avoir rencontré physiquement la personne dont les coordonnées apparaissent ci-après afin de vérifier son identité. Pour ce faire, j'ai vu l'original de la pièce d'identité suivante (veuillez cocher une seule pièce d'identité) :

- Certificat de naissance (si moins de 21 ans seulement),
- Permis de conduire,
- Carte d'assurance-maladie (sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Manitoba et l'Ontario),
- Passeport,
- Autre document semblable (parmi ceux listés à l'Annexe A)

En conséquence, j'atteste que :

- (i) la personne ayant un rapport avec un compte ouvert auprès de la Financière Banque Nationale est identifiée aux fins des présentes;
- (ii) l'original de la pièce d'identité utilisée par le soussigné pour vérifier l'identité de cette personne (dont une photocopie accompagne cette attestation) est valide et en vigueur; et
- (iii) la photocopie de cette pièce d'identité est une reproduction fidèle et exacte de la pièce d'identité originale.

Prénom et nom de la personne identifiée :									
Date de naissance :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">Année</td> <td style="border: none; text-align: center;">Mois</td> <td style="border: none; text-align: center;">Jour</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: center;"> _ _ _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> </tr> </table>			Année	Mois	Jour	_ _ _	_	_
Année	Mois	Jour							
_ _ _	_	_							
Occupation :									
Adresse :									
Pièce d'identité :	Lieu de délivrance :	N° de référence:	Date d'expiration :						
			<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="border: none; text-align: center;">Année</td> <td style="border: none; text-align: center;">Mois</td> <td style="border: none; text-align: center;">Jour</td> </tr> <tr> <td style="border: none; text-align: center;"> _ _ _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> <td style="border: none; text-align: center;"> _ </td> </tr> </table>	Année	Mois	Jour	_ _ _	_	_
Année	Mois	Jour							
_ _ _	_	_							

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ À _____, CE _____ JOUR DE _____ 20 _____.

Prénom et nom du commissaire à l'assermentation ou du répondant (en lettres moulées)

Nom de l'employeur

Profession

Adresse de l'employeur

Numéro de membre de l'ordre professionnel et nom de l'ordre professionnel

ANNEXE A

Instructions au commissaire à l'assermentation au Canada et au répondant au Canada concernant la vérification d'identité

Afin de se conformer aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, notamment ceux visant la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la Financière Banque Nationale (« FBN ») est tenue d'exiger une attestation écrite d'un commissaire à l'assermentation au Canada ou d'un répondant au Canada admissible à l'effet qu'il a rencontré et vérifié en personne l'identité de chacune des personnes ayant un rapport avec un compte ouvert à la FBN. L'Attestation d'identité doit être complétée par un commissaire à l'assermentation au Canada ou un répondant au Canada admissible et être retournée avec une photocopie lisible de la pièce d'identité ayant été utilisée par lui lors de la vérification d'identité (si l'usage de cette pièce n'est pas interdit aux termes des lois applicables). L'Attestation d'identité accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité requise de même que de toute documentation qui pourrait être exigée par la FBN doivent lui être retournées sans délai.

Un répondant exerce au Canada l'une des professions suivantes:

- dentiste;
- médecin;
- chiropraticien;
- juge;
- magistrat;
- avocat;
- notaire (au Québec);
- notaire public;
- optométriste;
- pharmacien;
- comptable professionnel (APA [auditeur public accrédité], CA [comptable agréé], CGA [comptable général licencié], CMA [comptable en management accrédité], PA [comptable public] ou RPA [comptable public enregistré]);
- ingénieur (P.Eng. [dans une province autre que le Québec] ou ing. [au Québec]);
- vétérinaire.

Liste des pièces d'identité admissibles

- Certificat de naissance délivré au Canada (si moins de 21 ans seulement)
- Permis de conduire délivré au Canada
- Carte d'assurance-maladie provinciale ou territoriale à l'exception de celles émises par l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard et le Manitoba (ces provinces en interdisent l'utilisation pour fin d'identification)
- Passeport canadien
- Passeport d'un pays étranger
- Certificat de citoyenneté canadienne
- Certificat de naturalisation sous la forme d'un document ou d'une carte (sauf document commémoratif)
- Formulaire IMM 1442 de Citoyenneté et Immigration Canada
- Formulaire d'immigration IMM 1000 de (pour résident permanent avant le 28 juin 2002)
- Carte de résident permanent ou IMM 5292 de Citoyenneté et Immigration Canada (Confirmation de résidence permanente)
- Certificat de statut d'indien émis par le gouvernement du Canada
- Carte de sécurité de vieillesse délivrée par le gouvernement du Canada
- Document ou carte d'identité, délivré par une des autorités suivantes, et comportant la photo de l'individu à identifier ainsi que sa signature :
 - Insurance Corporation of British Columbia;
 - Alberta Registries;
 - Saskatchewan Government Insurance;
 - Department of Service of Nova Scotia and Municipal Relations;

- Department of Transportation and Public Works de la province de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Services du Nouveau-Brunswick;
- Department of Government Services and Lands, de la province de Terre-Neuve et Labrador;
- Ministère des Transports et des Territoires du Nord-Ouest;
- Ministère de Gouvernement communautaire et des Transports des Territoires du Nunavut.

NOTE : Pour les personnes qui ne sont pas citoyennes canadiennes, les documents suivants sont acceptés puisqu'ils sont considérés équivalents aux pièces détaillées ci-haut. Toutefois, le passeport ou une carte d'identité avec photo et signature sera privilégié :

- Passeport délivré par le pays d'origine
- Certificat de naissance délivré par le pays d'origine (si moins de 21 ans seulement)
- Permis de conduire délivré par le pays d'origine
- Équivalent de la carte d'assurance-maladie délivrée par le pays d'origine
- Certificat de citoyenneté délivré par le pays d'origine
- Carte verte de permis de travail (« Green Card ») délivrée par les États-Unis